

## COMITE SYNDICAL DU SCOT DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE

Séance du mercredi 29 septembre 2021 à 18 h 00

### Compte-rendu

Le mercredi 29 septembre deux mille vingt et un à 18 h 00, le Comité syndical de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble s'est réuni sur la convocation de Laurence THÉRY, Présidente, dans le bâtiment le GreEn-ER, situé au 21 Avenue des Martyrs à Grenoble.

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 30

Nombre de délégués votants (présents et représentés) : 27

#### **Titulaires présents :**

Mmes et MM., Pierre BEJAJI, Vincent FRISTOT, Nicolas PINEL, (Grenoble-Alpes Métropole), Bruno CATTIN, Anne GERIN, Nadine REUX, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, Jean-Pierre PERROUD, Dominique PRIMAT, (Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté), Laurence THERY, Jean-François CLAPPAZ, (Communauté de Communes Le Grésivaudan), Béatrice VIAL, Claude DIDIER, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude DARLET, Gilbert CHAMPON, Albert BUISSON, (SMVIC), Dominique PALLIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est).

#### **Personnes excusées ayant donné pouvoir :**

M. Florent CHOLAT, (Grenoble-Alpes Métropole), pouvoir à P. BEJAJI  
M. Jean-Luc CORBET, (Grenoble-Alpes Métropole), pouvoir à L. THERY  
M. Philippe CARDIN, (Grenoble-Alpes Métropole), pouvoir à L. THERY  
M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes Métropole), pouvoir à L. THERY  
M. Dominique ESCARON, (Grenoble-Alpes Métropole), pouvoir à Mme A. GERIN  
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté), pouvoir à M. SIMONDANT  
M. Olivier SALVETTI, (Communauté de Communes Le Grésivaudan), pouvoir à J-F CLAPPAZ  
Mme Coralie BOURDELAIN, (Communauté de Communes Le Grésivaudan), pouvoir à J-F CLAPPAZ  
Mme Aurélie COHENDET, (Communauté de Communes du Trièves), pouvoir à B. VIAL  
M. Roger VALTAT, (Communauté de Communes Bièvre Est), pouvoir à D. PALLIER

#### **Autres personnes présentes :**

Mmes et MM. Bernadette GUYON-BENOITE, Kévin DELAJOUD, Typhaine JOUAND, (Bureau d'études Algoé), Christophe ZIMMERMANN, (Agorapublica), Gilles GRANDVAL, (Bureau d'études Mosaïque Environnement), Maxime BIDAULT, (INP - Ense3), (Benôit PARENT, (AURG), Arnaud GERME, Olivier ALEXANDRE, Marie ARDIET, Cécile BENECH, Mara CALABRO, (Etablissement Public du SCoT).

#### **Absents excusés :**

M. Brahim CHERAA, (Grenoble-Alpes Métropole).

## **ORDRE DU JOUR**

### **Approbation du compte-rendu du : 9 juillet 2021**

#### **Délibérations :**

- Approbation du règlement intérieur
- Délégations du comité syndical au bureau pour signature d'une convention de gestion avec Grenoble-Alpes-Métropole,
- Finances – Décision modificative n°1 - exercice 2021

#### **Présentation et débat :**

- Point d'avancement de la démarche lancée avec l'ADEME autour de l'adaptation du territoire de la GreG au changement climatique

#### **Divers :**

- Présentation du rapport d'activité 2020 de l'EP SCoT

### **Ouverture du comité syndical par la Présidente, Laurence THERY**

L'appel est fait par la Présidente Laurence THERY qui constate que le quorum est atteint.

La Présidente informe du départ prochain du directeur général de l'Etablissement, Arnaud Germe.

Elle le remercie pour le travail réalisé. Elle constate qu'un virage a été opéré sous sa direction depuis plus de 2 ans, avec un rôle de l'EP SCoT qui va au-delà des seules obligations règlementaires.

Aujourd'hui, le déroulement du Comité illustre parfaitement ces évolutions, qu'il conviendra de poursuivre.

La Présidente annonce ensuite l'ordre du jour de la séance et laisse la parole à Arnaud GERME pour la présentation des délibérations.

Arnaud GERME remercie la Présidente pour cet hommage au travail produit. Il remercie les élus pour la confiance qu'ils lui ont démontré au cours de la période. Il souligne l'intérêt des missions et responsabilités qui lui ont été confiées ces trois dernières années. Les débats de ce comité syndical contribueront à enrichir encore les réflexions, à partir desquelles des décisions seront à prendre pour le territoire.

Arnaud GERME poursuit en présentant les délibérations à l'ordre du jour de ce comité.

#### **1/ Délibérations**

- *Délibération Approbation du règlement intérieur*

Cette première délibération concerne l'approbation du règlement intérieur qui vient réguler le fonctionnement des instances de l'Etablissement. La majorité des éléments de ce règlement reprend des dispositions déjà précisées dans les statuts, notamment pour ce qui concerne les règles de quorum et de délibération.

#### **Délibération approuvée à l'unanimité des présents et représentés**

- *Délibération convention avec la Métropole*

L'EP SCoT confie par convention à Grenoble Alpes Métropole certaines missions d'administration, en particulier pour les ressources humaines (paie, gestion des dossiers agents, médecine du travail...), le conseil juridique, financier, budgétaire... Une rétribution est versée en retour, de l'ordre de 15 000 euros.

La convention actuelle est très ancienne et doit être mise à jour et à préciser. Il aurait été souhaitable de soumettre ce soir la nouvelle convention mais elle n'est pas finalisée.

Il est donc proposé de déléguer au bureau la finalisation et l'approbation de cette convention entre Grenoble-Alpes-Métropole et l'Etablissement public du SCoT.

Délibération approuvée à l'unanimité

- *Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2021*

Arnaud GERME explique qu'en lien avec son départ, des études ont été décalées dans le temps, notamment la mission ADEME car il semblait important que les ateliers territoriaux, qui sont un grand moment de cette mission, soient menés par le successeur du directeur actuel. Cela engendre donc aussi un décalage dans les recettes, puisque les subventions de l'ADEME ne seront perçues qu'en 2022, et également un décalage des dépenses - mais moindres. La décision modificative prévoit 57k€ d'économie sur le poste études (20k€), personnel (départ d'un agent et du directeur), et également des dépenses d'investissement diminuées car non utiles.

Délibération approuvée à l'unanimité

- *La Présidente demande aux délégués syndicaux d'approuver le compte-rendu du Comité Syndical du 9 juillet 2021, celui n'appelle pas de commentaires et est donc approuvé.*

Arnaud GERME reprend la parole concernant le rapport d'activités 2020, qui retrace une année assez particulière. De nombreuses études ont été menées entre techniciens puisque peu d'instances se sont tenues durant l'année 2020.

Laurence THERY reprend en indiquant que la période retracée dans le rapport a été extrêmement animée par rapport aux années précédentes. Beaucoup de débats et d'ateliers ont été organisés entre les élus et avec les techniciens, la période a été très dynamique, très dynamisante.

Au-delà de l'évaluation et de l'affirmation d'un SCoT en transitions, comment se projeter à un horizon de changement climatique et imaginer répondre aux défis ? En termes notamment de ressources, en permettant l'échange et également l'expression de l'ensemble des points de vue et ainsi que les appréciations, la granulométrie, la géométrie.

Également « comment on imagine la suite, le SCoT de demain ? »

La pression sur les ressources, la proximité et évidemment comment est-ce qu'on va travailler sur le ZAN ? Comment est-ce que l'on prépare ce changement ? il ne s'agit pas seulement de posture mais de mode de faire. L'idée est que l'on soit dans des constructions progressives : ces animations et ce que l'on peut en retirer en termes de diagnostic et de proposition vont alimenter la réflexion de demain.

La présidente propose à Arnaud GERME de présenter la suite des travaux.

Arnaud GERME explique qu'il va y avoir un certain nombre d'échanges. La méthode retenue est la représentation, c'est une méthode où chacun va s'exprimer pour définir ce que chacun met derrière les mots de « changement climatique » de manière à pouvoir dresser les différentes approches qui peuvent exister et voir comment ensuite cela pourra se raccrocher derrière. Le but est que à la fin de cette mission, on ait dégagé une dizaine de pistes d'actions communes à l'échelle du grand territoire qui peuvent avoir un effet de levier sur l'adaptation au changement climatique.

C'est une méthode très progressive, une première étape a été franchie avec des ateliers réunissant essentiellement des techniciens. Aujourd'hui c'est la première fois que ces ateliers sont élargis aux élus.

Au terme de cette première phase, les résultats obtenus seront confrontés aux avis d'un public encore élargi, à la rencontre de tous les territoires.

Arnaud GERME laisse la parole aux bureaux d'études Mosaïque et Algoé, qui sont les opérateurs de ce travail.

## **Partie 2 : présentation des études en cours sur le changement climatique**

Personnes présentes :

Mosaïque environnement : Gilles GRANDVAL,

Algoé : Bernadette GUYON-BENOITE, Kevin DELAJOURD, Tiphaine JOUAN,

Agorapublica : Christophe ZIMMERMANN.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, l'EP SCoT a retenu après consultation les bureaux d'études Mosaïque environnement et Algoé pour l'accompagner dans une démarche stratégique autour de l'adaptation au changement climatique.

La méthode retenue comprend plusieurs étapes :

- Un diagnostic confié au bureau d'études Mosaïque qui a permis de faire travailler les techniciens du territoire. Trois séries de trois ateliers se sont tenues en distanciel, autour des thématiques eau/biodiversité/milieus d'une part, énergie-bâtiment-mobilités d'autre part, et agriculture/forêt.
- Une seconde phase s'ouvre avec la mise en débat de ces éléments, pour une prise de recul afin de croiser les enjeux, de les articuler autour d'une dizaine de propositions qui permettront de nourrir le contenu du SCoT, mais également d'aller au-delà du document réglementaire pour proposer des actions pouvant associer tout ou partie des territoires.

Gilles GRANDVAL du bureau d'études Mosaïque Environnement présente les grands objectifs de la première partie de l'étude : la réalisation d'un diagnostic sur les évolutions climatiques mais surtout un diagnostic partagé avec des ateliers sur la manière dont le territoire est impacté par le changement climatique : quels sont les enjeux, quels sont les impacts les plus importants qui ressortent et quelles sont les stratégies qui pourraient être mises en place ? Quelles pistes d'action pour traduire cette stratégie en éléments plus concrets ?

Bernadette GUYON-BENOITE évoque le fait qu'à côté de ce travail réalisé par Mosaïque Environnement avec l'apport d'un grand nombre de partenaires techniques, une analyse de la trajectoire et des stratégies existantes des EPCI composant la GReG a été réalisée, sans rechercher l'exhaustivité mais destinée à faire ressortir les singularités. Cela permet déjà de distinguer les représentations des différents territoires au regard du changement climatique, qui alimenteront les ateliers territoriaux à intervenir.

L'objectif est d'arriver à un plan d'actions allégé, resserré autour d'une dizaine d'actions.

Bernadette GUYON-BENOITE du bureau d'études Algoé présente l'équipe réunie au sein de 2 bureaux d'études pour le suivi de la mission. Elle indique que le travail proposé ce soir consiste d'une part à échanger autour des représentations des transitions que se font les Délégués du Conseil syndical et d'autre part de partager et débattre autour d'une synthèse des éléments récoltés en ateliers.

#### ⇒ 1<sup>er</sup> temps : travail en petits groupes

Le travail qui va suivre consiste à connaître la vision qu'à l'assemblée de l'adaptation au changement climatique, en effectuant un travail en petit groupe sur la base de photos, selon la technique du photo-langage.

Les Délégués sont répartis en deux grands groupes. Chacun des participants devra choisir entre une et trois photos parmi celles mises à disposition. Puis, chaque table devra sélectionner sur la base de ces choix individuels trois photos qui représentent le mieux l'idée qu'ils peuvent se faire du changement climatique.

Chacun des deux groupes devra ensuite faire un rapport en séance plénière.

Il est laissé une quinzaine de minutes pour ce choix et ensuite chacun des deux groupes viendra présenter ses photos retenues avec les explications liées à ce choix.

### **Restitution**

*Groupe 1 - Rapporteur Jean Claude DARLET*

*3 photos ont été choisies par le groupe :*

- la première évoque une idée de transmission, en particulier pour les générations futures. L'enjeu de responsabilité vis-à-vis de la réalité du changement et la question de ce qui sera légué aux générations futures est questionnée,
- la seconde évoque la méthode, nécessité d'aller au-delà de la transmission vers un échange et une démarche collective, avec avis et positions de tout un chacun pour voir quels chemins peut-on emprunter ?
- la troisième photo évoque la finalité, à travers la germination de la graine, la nouvelle plante qui grandira sur la base de ce travail collectif, qui aura balayé bien des aspects, comme par la remise en cause de la façon de consommer, et la gestion raisonnée ou la préservation des ressources (forêt, alimentation énergie, eau...),

*Groupe 2 - Rapporteur Anne GERIN :*

Le groupe a choisi quatre illustrations :

- à travers l'image de la ferme « traditionnelle », le groupe a souhaité évoquer la question de l'alimentation qui doit être de qualité, qui permette de préserver notre capacité à nourrir le monde, en protégeant les zones agricoles,

- la seconde représente une famille dans l'eau dans l'eau : les élus délégués ont évoqué la question de la préservation de l'eau. La notion de fraîcheur véhiculée par l'image et par la famille active et joyeuse donne une vision positive et énergique et d'une capacité de s'adapter à la hausse des températures.

- la troisième photo a déjà été sélectionnée par le premier groupe, c'est le « Passage de témoin » et la transmission entre les générations. La transmission doit porter sur ce qu'on sait faire, avec l'enjeu d'avoir la capacité de le faire).

- la dernière photo représente des interrogations et la notion d'émergence. Interrogation car la question du quoi et du comment de l'action sont posés, en explorant plusieurs options. L'émergence ou la notion de (re)naissance sont également à la source de la notion que l'on peut se faire de l'adaptation.

*Conclusion par Christophe ZIMMERMAN*

Les synthèses présentées par les élus font émerger un certain nombre d'idées positives. On tient ainsi par cette approche non anxiogène et positive des éléments de langage assez motivant et forts. C'est par exemple la notion de transmission, dans le sens de "transmission de patrimoine", qui peut être un thème très mobilisateur. Les deux groupes ont mis en avant les processus nécessaires et indispensables, avec un élément clef qui est la nécessité de construire un collectif

Bernadette GUYON-BENOITE explique la déroulé de la suite de la soirée.

## **2<sup>ème</sup> temps : restitution synthétique des ateliers**

Gilles GRANDVAL reprend quelques éléments de méthode qui ont présidé au diagnostic qu'il va présenter. Outre les 9 ateliers de préparation technique, les éléments ont été discutés dans le cadre d'un séminaire qui s'est tenu dans l'après-midi afin d'enrichir la réflexion.

Le PowerPoint est joint au compte-rendu.

Quelques points fondamentaux sont repérés :

- **L'opportunité de raisonner grand territoire**, mais également sous-territoires tant les enjeux sont différents sur une grande région comme la GreG

Quelques éléments de méthodes sont à souligner, en particulier autour de l'entrée territoriale qui a été privilégiée en accord avec l'Etablissement Public du SCoT. Quatre grandes catégories de territoires ont été distinguées, pouvant recouvrir des représentations, des réalités physiques, des enjeux différents au regard du changement climatique : urbain dense, périurbain, montagne, bas-reliefs/plaine/vallée. Il n'y a pas concordance avec les limites administratives à ce niveau de lecture des enjeux.

Les ateliers ont démontré que des enjeux et réponses sont communes à l'ensemble des territoires, notamment sur le thème de l'eau. Mais également, des singularités ont émergé à l'échelle de chacun des sous-territoires,

- **La réalité du changement climatique, présentée à travers quelques éléments** : elle est exacerbée en zone de montagne, avec une forte incidence en termes de risques. Le changement climatique se traduira par une augmentation des vagues de chaleur, en particulier les canicules, des évolutions sur le cycle des gelées, et des variations au niveau de la pluviométrie qui restera la même sur l'année, mais avec des variations différentes. Cela occasionnera des déficits en eau des sols, des sécheresses, on s'oriente dans certains secteurs vers des sols extrêmement secs. Cela se traduira par une progression des risques, avec des pluies torrentielles, (et son corollaire en glissements de terrains), des incendies de forêt, vents violents.

- **Ces changements induisent des vulnérabilités**, qui ont été approchées par grandes thématiques. :
  - o L'eau, (qualité, quantité, incidences en termes de risques),
  - o La biodiversité,
  - o L'agriculture (très impactée) et la forêt (avec un rôle multiple, du bois d'œuvre au bois de chauffe. Les deux contribuent à la captation du carbone, fonction qui va être elle-même impactée par le changement climatique.
  - o Le bâtiment (îlots de chaleur, dégradation...)
  - o L'énergie : le changement climatique a des répercussions sur la production d'énergies renouvelables : bois de chauffe, hydro-électricité, aussi bien à l'échelle du territoire qu'à l'échelle nationale.
  - o Les réseaux et infrastructures, qui présentent des fragilités avec le changement climatique et nécessiteront des adaptations.

Gilles GRANDVAL propose ensuite de faire ressortir les points saillants de chaque thématiques, reprises dans le PowerPoint. Cette synthèse par thème s'articule en quatre parties : la synthèse des impacts, les principales orientations, les priorités identifiées et des illustrations de ce qui pourrait guider à des scénarii de rupture.

Il souligne que pour éviter un temps de proposition trop long, la présentation alternera retour des ateliers thématiques et temps de débats issus de constats faits par les deux bureaux d'études tout au long de l'après-midi.

Concernant les orientations et priorités, la synthèse distingue des éléments directement liés au SCoT avec des éléments de développement possible d'actions inter-territoriales.

### **Les thématiques de l'eau et de la biodiversité**

- **concernant l'eau** : la question de l'économie de la ressource a été largement développée en ateliers, ainsi que la question du fonctionnement des cours d'eau, des zones humides. La question des choix qui seront à faire est également abordée.

- **Concernant la biodiversité** : la question de la protection est également ressortie : des espaces sensibles, des continuités écologiques, et vis à vis de la sur-fréquentation. Cette protection va de la grande stratégie à la sanctuarisation des espaces. La question de la politique globale de compensation environnementale est posée, ainsi que les modalités de mise en œuvre, notamment à travers les documents d'urbanisme.

### **Premier intermède :**

Bernadette GUYON-BENOITE intervient pour faire le lien entre ces deux premières thématiques et les débats de l'après-midi.

Le travail s'est déroulé en deux temps :

- Quels enseignements tire-t-on du bilan ?
- Quelles sont les priorités, qu'est-ce qui est urgent et important pour les participants à ces ateliers, élus et techniciens ?

Les participants aux ateliers ont réagi aux différentes présentations : une question et quatre grands enseignements peuvent être distingués.

**Une question qui est revenue est de savoir si le diagnostic** posé est le bon, et s'il ne faudrait pas l'approfondir sur certains points. Ainsi, l'évocation de l'évolution du débit de l'Isère, important pour la démarche, ne doit-elle pas être objectivée ? Cela ne remet pas en cause le travail qui a été volontairement voulu identifier quelques grandes tendances, basées sur le retour des techniciens, mais il faut être conscient des manques,

**Le premier point qui émerge, c'est qu'on dispose déjà de réponses,** notamment techniques, pour beaucoup de défis. : préservation des ressources, apprendre à vivre avec le risque, interconnecter les réseaux réseau d'eau, préserver et protéger la ressource : les réponses sont souvent connues. **La question qui a été posée en corolaire : pourquoi cela n'est-il pas mis en œuvre ?**

**Le second point qui émerge, c'est qu'il y a des besoins d'articulation. Elles doivent faire l'objet d'approches croisées entre champs thématiques.** Sur l'eau par exemple, il faut croiser les besoins des habitants, des industriels, des agriculteurs. La sobriété doit se raisonner globalement. On a travaillé pour l'instant par thématiques, mais on entre dans une période de l'étude plus systémique, qui permettra d'être vigilants à ce qu'une mesure prise sur une thématique n'ait pas de conséquence par ailleurs.

**Le troisième point abordé est le : « Par qui ? ».** Dans le « par qui », il y a des questions d'organisation (en particulier de l'approche intersectorielle), d'échelle et de mobilisation de tous les acteurs qui doivent être impliqués et sensibilisés.

**Le quatrième sujet émergent concerne l'exploration de scénarii de rupture.**

Si l'on reprend l'exemple du covid, on s'aperçoit que la période de confinement, qui a été une rupture en soi, a été bénéfique en matière de biodiversité, de préservation du milieu naturel ou du rapport de l'homme et de la nature. Souvent, on s'adapte à la crise, mais ne risque-t-on pas d'être in fine acculés à des situations pour lesquelles cette évolution progressive n'est pas adaptée.

Bernadette GUYON-BENOITE propose maintenant à l'assemblée de débattre sur ces points saillants

Anne Gerin s'interroge si, finalement les constats faits sur l'eau ne pourraient pas être extrapolés aux autres thématiques. Bernadette GUYON-BENOITE confirme.

**Reprise de la présentation des ateliers par thématique : l'agriculture et la forêt (intervention de Gilles GRANDVAL)**

*Pour la forêt :*

Le 1<sup>er</sup> élément est la question liée à la filière à la fois : son organisation, les moyens de la développer.

Les questions de gestions et d'anticipation de ce que seront les espèces demain sont également sur la table. Quel est l'arbre qu'on plante aujourd'hui et adapté au climat de 2060 ? Le second aspect concerne la connaissance, notamment au regard de l'évolution des milieux.

La question de la préservation est également fortement ressortie : quels secteurs forestiers doivent être préservés, à quelle fin et pour quels usages ? (protection de ressource en eau, captage carbone, construction bois, ...). Est-ce que les choix qu'on fait aujourd'hui sont pertinents à horizon 30 ou 50 ans ?

Les possibilités d'incendies constituent un risque qui pèse sur la ressource bois.

*Pour l'agriculture :*

Le thème de la diversification de l'agriculture est ressorti. L'agriculture de demain ne pourra pas être l'agriculture d'aujourd'hui, en termes de type de production, en termes de façon de produire, voire en termes de localisation. Il faut pouvoir connaître et accompagner.

Le second aspect ressorti concerne la notion de préservation. Il faut protéger les terres agricoles, en particulier celles de grande qualité pour la production. La protection face à l'urbanisation est déjà un sujet, le changement climatique rajoute des contraintes.

On rejoint également les questions autour de la ressource en eau, : comment gère-t-on les tensions, à la fois pour soutenir les besoins de l'agriculture et les multiples besoins qui sont liés à l'eau qui génèrent des conflits d'usage.

Il a été également question de solidarité territoriale, de solidarité alimentaire, avec le consommateur et le producteur local, l'agriculture urbaine, périurbaine... La notion d'agriculture nourricière apparaît fondamentale, c'est une question de résilience des territoires.

### **Deuxième intermède :**

Kevin DELAJOURD (Algoé) intervient pour illustrer à travers ces deux derniers exemples thématiques la nécessité d'appréhender les sujets dans leur globalité.

L'exemple de l'agriculture est à ce titre très intéressante : logique de captation carbone, ressource énergétique, alimentation. Il faut réfléchir ici sur les usages de demain, dans une logique d'ensemble, en réunissant les différents acteurs.

Le même raisonnement vaut pour la forêt, avec des logiques de gestion de la ressource, mais également d'accueil des publics ou du maintien de la biodiversité.

Il est important dans les deux cas d'imaginer la gouvernance que l'on souhaite, pour mettre en place dans une approche commune des trajectoires que l'on souhaite mettre en place pour parvenir à nos objectifs.

Kevin DELAJOURD poursuit en mentionnant 3 points forts ressortis des ateliers :

**Point 1 : problématique de la gestion forestière et notamment des forêts privées et « non gérées ».** Elles n'apportent pas tous les bénéfices qu'elles pourraient générer pour les territoires. : la ressource n'est pas exploitée, les effets en termes de captation carbone ne sont pas optimisés, ... Il y a un enjeu très fort à remettre de l'action publique sur ces forêts, certains ont même avancé le souhait d'une municipalisation des forêts, pour aller vers une gestion globale, avec une vision globale de forêt durable à l'échelle du territoire.

**Point 2 : l'enjeu des filières** – Les filières agricoles et forestières, en pleine mutation, constituent des enjeux de développement économiques à l'échelle du territoire. Les usages de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui. La question qui a été posée est de savoir si, plutôt que de travailler à l'adaptation d'un certain nombre de métiers, il faudrait peut-être commencer par évaluer les besoins réels de demain de bois d'œuvre, de bois énergie..., regarder les potentiels, pour ensuite accompagner les filières dans le développement d'une offre cohérente, et coordonnée à l'échelle du territoire. L'idée est également de renforcer l'accès aux produits locaux pour l'ensemble des acteurs du territoire et s'assurer que les filières locales puissent répondre à ces besoins.

**Point 3 : le troisième point ressorti concerne le foncier agricole et forestier**, en préfiguration ce qui pourrait être le "zéro artificialisation nette". Il faut voir comment on peut protéger demain les terres agricoles qui ont la plus forte valeur ajoutée en considérant le climat actuel et/ou climat projeté. Il a été évoqué l'opportunité de travailler à une reconquête de terres agricoles à l'échelle du territoire, et un retour sur les terres agricoles sur les terres qui sont aujourd'hui urbanisées ou en travaillant sur les friches agricoles.

A travers cette approche foncière se joue un autre intérêt, très présent dans les débats : comment peut-on travailler à un meilleur lien entre production et besoins locaux, agir pour favoriser une agriculture urbaine ou locale suffisamment organisée pour répondre à ces besoins, avec un enjeu social ou économique (création d'une chaîne alimentaire de proximité...).

**Gilles GRANDVAL** reprend la parole pour évoquer les contenus et retour des ateliers « Energie, mobilités, bâtiments », sont les thématiques sont étroitement liées.

- **Mobilités** : il a été évoqué la nécessité d'accompagner et favoriser la transition vers une mobilité moins carbonée et contribuer à réduire les besoins en mobilité. Cela passe par la diminution des usages de la voiture, et utiliser de véhicules plus sobres. Cela passe par l'aménagement du territoire, en



rapprochant le service des besoins, ou en mettant en place des services mobiles. Le changement des comportements et la prise de conscience constituent également des leviers fondamentaux.

- **Bâtis** : on a sur ce champ thématique également un lien avec la proximité, l'autonomie et le changement des comportements. Le travail sur les îlots de chaleur et le retour de la nature en ville ont également été évoqués. En termes d'autonomie, l'objectif serait d'aller vers des bâtiments auto-suffisants, non seulement pour l'énergie, mais également en termes de désimperméabilisation, de recueil des eaux pluviales. Le changement de comportement est aussi au cœur des enjeux de sobriété.
- **Energie et réseaux** : la sobriété a été mise en priorité, avant la question des énergies renouvelables. La question du mix-énergie à horizon 2040/2050 doit être posée, même si on est sur des sujets difficiles à anticiper : on a face à nous des progrès technologiques, mais dans un autre sens un changement climatique qui peut influencer sur le mix énergétique (hydroélectricité, méthanisation.). La question est non seulement de savoir comment on prévoit, mais également à savoir comment on s'adapte au mix-énergétique de demain. Ça passe aussi par des organisations plus localisées, qui donnent plus d'autonomie et de souplesse. Concernant les réseaux, il faut repenser l'organisation d'approvisionnement (réseaux humides et énergies) afin d'être moins dépendant et notamment des risques naturels qui peuvent impacter ces réseaux.

Un point commun est relevé entre les trois thématiques : être *le plus autonome possible pour être plus résilient*.

Christophe ZIMMERMANN reprend la parole pour synthétiser les prises de paroles de l'atelier de l'après-midi sur ces dernières thématiques.

Nous sommes dans une dynamique très systémique, toutes les choses se rejoignent.

- Réfléchir l'aménagement du territoire en pensant en premier **la présence et la capacité des réseaux**, leur résilience et en anticipation des projets de constructions et l'urbanisation (aujourd'hui c'est l'inverse qui se produit). Par exemples, les projets de réseaux de chaleur locaux constituent une piste intéressante.
- **Créer ou renforcer un réseau de pôles**, défocaliser sur la métropole et du centre, avoir une réflexion beaucoup plus « multi-polaire » du territoire de manière que l'on puisse agir directement, par exemple, sur la réduction des besoins en déplacement,
- **Avoir une réflexion sur la densification de la ville et des bourgs**. Le fait de concentrer le développement dans les villes présente une efficacité en matière de consommation d'espace mais il faut travailler à une ville vivable en tenant compte de l'élévation des températures. Il y a donc toute une réflexion à avoir sur la qualité de vie dans la ville, sinon on aura des impacts sociaux et des comportements désorganisés de déplacement de populations, avec un impact potentiel sur les campagnes.

Arnaud GERME intervient en disant que cela réinterroge les objectifs du SCoT en termes de développement. La question de la polarisation autour d'un réseau de villes reste pertinente, mais l'équilibre entre les objectifs de développement de la métropole et des pôles principaux ou d'appui peut être interrogé. Jusqu'où arrive-t-on à tenir un objectif de densification du centre, au regard du changement climatique et des risques ? Est-ce qu'on peut marcher sur ce double développement, ou y-a-t-il des équilibres nouveaux à retrouver entre secteurs denses/polarités et les autres secteurs ? Cela interroge le SCoT dans ses logiques actuelles : sont-elles toujours pertinentes à horizon d'une élévation des températures de 5°C ?

## Débat

Pour permettre l'ouverture d'un débat, Kevin DELAJOUR cite 4 éléments essentiels issus du diagnostic et des ateliers de l'après-midi sur lesquels les délégués sont invités à réagir :

- Le constat présenté semble aujourd'hui partagé, au sein des ateliers, forme consensus autour des grands éléments de diagnostic,
- Les outils pour agir existent mais ils sont sous-mobilisés par rapport à la hauteur des enjeux,

- Il y a nécessité de renforcer les coopérations territoriales, sur quasiment la totalité des sujets évoqués, l'échelle d'un EPCI n'est pas suffisante pour une action à la hauteur des enjeux ou démultiplier les projets et gagner en force de frappe,
- Un travail très fort est à engager pour l'adhésion de tous, de tout acteur autour de ce projet de transition, pour se mettre en mouvement collectivement autour d'un projet de territoire qui soit partagé (citoyens, experts, élus...).

Vincent FRISTOT pense à la question de la sobriété et indique que l'ADEME a publié début juillet un document intéressant sur le paradigme entre efficacité et sobriété. Dans les deux cas, on réinterroge les usages, l'efficacité relève du champ technique (vitesse du véhicule, éclairage public, éviter des usages individuels), la question de la sobriété va pousser à s'interroger sur la pertinence de l'usage (doit-on éclairer la nuit, à quelle intensité..., comment mutualiser les usages d'appareils, d'achats...). Autour de cette sobriété, il y a des réflexions, des paradigmes de consommation, l'ADEME cite également la sobriété comme vecteur de compétitivité des entreprises. Cette question de la sobriété doit être interrogée à différents de niveaux : la sobriété énergétique est la plus évidente, mais c'est toute la question de la consommation et des besoins qui est également posée.

Pour Dominique PALLIER, on a peut-être omis dans les ateliers d'évoquer la question d'une sorte d'« exode urbain », les élus des communes rurales sont de plus en plus sollicités par des personnes souhaitant changer de lieu de vie. Les campagnes intéressent de plus en plus de monde. Est-ce que cela interroge le rééquilibrage entre les différentes polarités, le rôle de la métropole est-il interrogé ? Comment maîtriser ces mouvements de population potentiellement assez brutaux, rapides et qu'aucun outil de planification ne permet de gérer ?

Anne GERIN ajoute que cette question est un vrai enjeu à observer : les gens quittent des villes où ils disposent de services importants pour un besoin de campagne. Le fait de savoir si cette situation est ponctuelle ou si cela va perdurer, cela devient alors un véritable enjeu.

Bernadette GUYON-BENOITE complète ces réflexions en interrogeant ce phénomène et son ampleur. Va-t-on vers un desserrement urbain qui intéresserait avant tout la grande périphérie des métropoles, ou est-ce que touche également des territoires éloignés ? Il faut donc se donner les moyens d'en mesurer l'ampleur et les enjeux induits. En termes de mobilité cela veut dire quoi ? en termes de PLU/ PLUi comment faire ?

Pour elle, le SCoT est une scène intéressante pour en débattre. Il faut que ces questions soient posées également dans chaque EPCI par rapport à ces phénomènes : se met-on dans une position d'accueil ou d'attente, aussi bien sur les sujets techniques qu'au-delà. Il faut regarder tout cela dans la complexité des besoins et des comportements : on peut considérer la presqu'île scientifique comme une réussite modèle de densité et de déplacement maîtrisé, de mixité. Son succès montre que ça correspond à un besoin ou une attente. C'est un modèle différent de ceux qui ont été évoqué de retour à la campagne. Il y a une diversité des attentes, des besoins selon les catégories de population. Cela interroge également sur la variété des comportements qui est importante et qui est essentielle par rapport au changement climatique.

Deux questions essentielles émergent : vers quel modèle va-t-on, vers quel modèle de polarités ? A quelle importance ? comment fonctionne-t-on dans le cas, raisonne-t-on : villes nouvelles ? Rénovation urbaine ? Extensions urbaines ? Comme cela est-il percuté par le ZAN ?

Claude ZIMMERMANN avance la problématique du prix du foncier. L'augmentation du foncier repousse les classes les moins aisées encore plus loin dans le territoire vers l'extérieur des villes.

Anne GERIN s'interroge des évolutions à venir, si on constate que les gens les plus aisés cherchent de nouveau à s'installer à l'extérieur des villes. Cela va-t-il renforcer cet éloignement des classes moins aisées ou le contraire ? Difficile à dire aujourd'hui. Cela peut contrevenir la volonté communément admise de renforcer les grands centres urbains.

Pour Pierre BEJJAJI, la question posée du modèle de développement doit être regardée dans la correspondance avec la localisation des emplois. Seule une partie de la population peut « déménager avec son emploi », et le modèle du choix d'habitation en lien avec l'activité perdure- malgré les nouvelles habitudes comme le télétravail. Si un modèle éclaté perdure ou se développe se pose une vraie question de mobilité. Le rééquilibrage en termes d'emploi n'est globalement pas simple. Les entreprises potentiellement en

développement au sein de la Métropole veulent rester sur la Métropole. Il y a des friches sur la métropole. N'y aura pas forcément consensus sur la façon dont on interprète cela. Certaines entreprises pourront se rapprocher de leurs salariés, d'autres n'ont pas ce choix. Le rééquilibrage évoqué n'apparaît pas si évident que cela.

Bernadette GUYON-BENOITE dit qu'il y a en effet une vraie question sur ce sujet, qui pose la question de savoir ce que chaque territoire veut se positionner, et la façon dont on imagine globalement la réciprocité. Des entreprises ont voulu quitter les métropoles mais n'ont pas pu le faire, faute d'une attractivité territoriale et résidentielle suffisante pour attirer certaines qualifications. Ce qui amène la question suivante : quelles sont les entreprises qui peuvent être « délocalisées » dans les campagnes ou quels sont les emplois qui peuvent y être développés à travers les questions du jour, comme la question des ressources, de l'alimentaire ou de redéploiement de filières locales plus traditionnelles (ex : filière textile développée dans un territoire lorrain).

D'après Arnaud GERME, la question de la répartition du développement, avec le ZAN, est une question qui se pose à 3 ou 4 ans. (6 ans en théorie selon la Loi Résilience, mais 3 ans en réalité si on veut laisser le temps de mise en compatibilité de l'ensemble des PLU et PLUi). Il faut donc dès maintenant se projeter de façon très rapide dans le développement des 30 prochaines années.

Pour négocier le ZAN, il faut pouvoir opposer un projet de territoire extrêmement fort et cohérent, sinon il y a risque que l'on négocie des quotas de développement par territoire en passant à côté des enjeux de transitions et d'organisation territoriale induites.

*Restitution du groupe d'étudiant par le responsable du Master spécialisé en transition énergétique et environnementale des territoires.*

La première formation va être accueillie au sein de l'ENSE 3 en novembre.

Les étudiants sont représentés par leur enseignant. Celui-ci explique qu'il a été demandé aux étudiants présents lors des ateliers de l'après-midi, d'avoir un regard critique sur le fond comme sur la forme.

Le 1<sup>er</sup> point qui a interpellé les étudiants est le fait qu'il ait été proposé des gobelets en plastique aux personnes présentes ! Ils ont voulu par cela signifier l'importance de la correspondance du comportement et des actes avec les intentions.

Le point positif qui est ressorti est le fait d'aborder diverses thématiques sur la même journée même si tout le monde n'est pas expert sur tous les sujets, il est important que tout le monde y réfléchisse.

L'implication prévue des citoyens est une bonne chose, il est prévu qu'ils interviennent après que des experts aient travaillé en amont : attention cependant à ce que les éléments qui seront mis au débat soient bien accessibles, et que les termes utilisés devront peut-être à simplifier afin de faciliter la compréhension.

Les étudiants ont observé une volonté que les choses se mettent en place rapidement mais ils découvrent et observent aussi toute la complexité des mécaniques à mobiliser dans les territoires ; sans doute cela nécessite-t-il un travail de pédagogie.

Les étudiants observent une convergence des idées mais s'interrogent sur les raisons pour lesquelles cela n'est pas mis en œuvre et pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt, malgré le fait que les réponses sont déjà connues et identifiées.

Ces retours doivent inciter à associer les jeunes générations et les étudiants aux travaux, ils pourraient apporter une vision et des solutions qui n'auraient pas encore été soulevées.

## **Conclusions**

Bernadette GUYON-BENOITE propose de clore la séance, en rappelant la méthode et les prochaines échéances.

L'objectif de la journée était de valoriser ce qui a été fait en amont par Mosaïque Environnement. Le travail d'Algoé sur les trajectoires des territoires sera pour sa part valorisé dans les prochaines séances.

La prochaine grande étape de la mission sera l'organisation des ateliers territoriaux effectués selon le découpage territorial de Mosaïque, Il doit permettre de territorialiser les enjeux et de travailler à l'adaptation des stratégies et actions aux réalisations locales. Ce travail fera l'objet d'un atelier de restitution final devant le comité syndical.

Arnaud Germe présente madame VIGNE-LEPAGE, journaliste, qui accompagne le SCoT depuis plus d'un an et demi et qui a été chargée de faire une restitution de tout ce qui s'est dit durant les ateliers de l'après-midi ; elle se rapprochera pour cela des bureaux d'étude.

### **Conclusion de Laurence THERY, Présidente :**

Pour rebondir sur ce qui a été dit notamment par les étudiants, lorsqu'on nous pose la question : « Que reprenez-vous des ateliers de la journée d'aujourd'hui, je me suis également demandé pourquoi on n'a pas plus avancé, pourquoi on en est parfois resté aux constats., alors qu'il y a une convergence des points de vue et des analyses.

Le travail est déjà largement fait dans les territoires eux-mêmes. Ce qui n'a pas été présenté ce soir et qui sera le démarrage de la suite, c'est l'analyse faite par Algoé de tout ce qui a pu être juxtaposé, aligné, rédigé, encadré dans les documents règlementaires, du SRADET aux PCAET en passant par les PLUI es : il y a beaucoup de choses qui sont faites dans les territoires, et la question que nous devons nous poser est celle de la stratégie à adopter pour les articuler dans une démarche d'inter territorialité et gagner collectivement en terme d'efficacité.

La question du développement a été posée. Tous les territoires veulent se développer. Il faut regarder également la façon dont les territoires peuvent se développer, et Pierre BEJJAJI a cité les stratégies de développement des entreprises : on peut avoir des prolongations de la Métropole vers le Grésivaudan et la CAPV, on peut projeter également certains développements sur les autres territoires, selon des axes et des spécificités qui ne peuvent être décidés que tous ensemble.

Ces deux enjeux : la mise en place d'une approche inter-territoriale sur les différentes thématiques évoquées, comme l'organisation que l'on souhaite donner à notre territoire sont les deux sujets sur-lesquels nous devons maintenant poser des orientations, en associant des axes et un plan d'action.

Laurence THERY indique pour conclure que la méthode de travail des élus en ateliers est pertinente, elle permet de faire émerger une matière particulièrement intéressante.